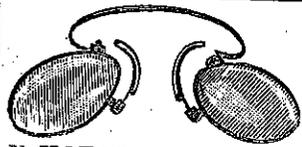


GUERISON

certains et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2^e jour donne de l'amélioration. M. LENOIR, Méd. sp^l, à Melun. — Consult. gratuites par correspond.

Vins rouges et blancs de Table dep. 90f. la Pièce. **EMILE PINÈDE**, Propriétaire à Montpellier, (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX

AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES, CHEMINS DE LA CROIX, Seuls fabricants de la Statuette GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE Maison **THENON-MEUNIER**, 18, impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris



LE PINCE-NEZ TRIPLE FIXE N. KORSHUNOFF

Déposés. Dix Brevets. Méd. d'Argent Paris 1889 SE TROUVE CHEZ L'INVENTEUR AU PRIX DE : Argent avec jolieté... 7f. Env. fr contre mandat Boaille avec étui... 7f. poste. — 50 centimes Acier nickelé... 5f. en plus par pince-nez Pince-nez sans monture... 3f. pour frais d'envoi

N. KORSHUNOFF, Ingénieur civil, 37, Rue Chazelles, PARIS

UNE HONORABLE FAMILLE de CODOGNAN (GARD)

dont le chef est trésorier de la fabrique des Eglises de Vergèze et Codognan et dont les bonnes œuvres sont nombreuses, a cette année, récolté abondamment de vin, exempt de plâtre Elle écoule tous les ans ses récoltes

auprès de MM. les Ecclésiastiques. Elle cède son **VIN BLANC** pour la Sainte-Messe de 130 à 160f les 228 lit., de 70 à 85 fr. les 144 lit., de 40 à 47 les 57 lit., suivant l'année. Son **VIN ROUGE** de 110, 120 à 130 fr. les 228 lit. Les livraisons se font franco de tous frais aux gares destinataires; futs perdus.

Adresse: **MM. Henri MATHIEU & Fils**, à CODOGNAN (Gard)

PILULES ANTI-NÉPHRÉTIQUES du D^r DELFAU

AFFECTIONS CHRONIQUES DES VOIES URINAIRES. Traitement rationnel de la Gravelle urinaire, des Coliques néphrétiques, Maladies des Reins, de la Prostate, Cystite, Catarrhe vésical, Dysuries, Goutte. — Envoi de la Brochure franco. FLACON Pharmacie **MIDY**, 113, Faubourg Saint-Honoré, PARIS, et toutes Pharmacies

POUDRE PERSANE Insecticide foudroyant

pour les PUCES, Punaises, Cafards, Moustiques, etc. Spécial pour la conservation des fourrures, lainages, ornements d'églises, etc. Recommandé aux communautés religieuses. — 30 années de succès. (Médaille Exposition Universelle 1878). HERBORISTE-REMODELER 35, Rue Montmartre, Paris. Expédition franco contre mandat-poste. BOITE 50c. 1f., 2f., 3f.

L'Administrateur-Gérant: AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LA LIGNE D'ANNONCE
10 CENTIMES	6 fr. par an	40 CENTIMES
L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS		

Rédaction: Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odéon, pour le mercredi au plus tard, avant midi.

Administration: Adresser directement les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO: QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE. — Funérailles de Monseigneur Nouvel. — Conseil départemental. — Pèlerinage breton à la



Salette. — Place à la Croix. — Nouvelles du Monde catholique: Rome; France; Angleterre.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 12 Juin. — 2^e après la Pentecôte, S. Jean de S. Faond, double, blanc. — Solennité du St-Sacrement; Vêpres de S. Jean, à capitule du suivant; mémoires du précéd., du Dim. et de l'Oct.
Lundi 13. — S. Antoine de Padoue, double, blanc.

Mardi 14. — S. Basile-le-Grand, évêque et docteur, double, blanc.
Mercredi 15. — Office de l'Octave.
Jeudi 16. — Octave de la Fête-Dieu.
Vendredi 17. — Fête du Sacré-Cœur de Jésus, double de 2^e classe, blanc.
Samedi 18. — Office votif de l'Immaculée-Conception.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plouhivy..... 12, 13, 14, 15 et 16 juin.
Levérou..... 17 et 18 juin.

Missions commandées. — **Peumerit**: du 19 juin au 3 juillet. Directeurs: M. PP. Jésuites. — **Landivistiau**: du 19 juin au 3 juillet. Supérieur M. l'abbé Cloarec, curé de Saint-Louis de Brest. — **La Forest-Landerneau**: du 19 juin au 3 juillet.

FUNÉRAILLES

DE L'ILLUSTRISSIME ET RÉVÉRENDISSIME PÈRE EN DIEU

Dom ANSELME NOUVEL

ÉVÊQUE DE QUIMPER & DE LÉON

DE L'ORDRE DE S. BENOIT, DE LA PRIMITIVE OBSERVANCE DU MONT CASSIN

Il n'y a pas encore six mois, notre *Semaine religieuse* ne parlait que de fêtes ; elle avait vu le jour au moment où nous préparions à célébrer le premier évêque de Quimper ; aujourd'hui nous avons à décrire les hommages funèbres que reçoit le successeur de saint Corentin et de saint Pol ; nous avons à montrer comment prêtres et fidèles s'entendent pour manifester leur indissoluble attachement à leurs Pontifes, représentants de l'autorité divine ici-bas.

En d'autres termes, il nous faut dire comment l'Eglise catholique est toujours la grande école de respect, ainsi que l'affirmait le protestant M. Guizot.

Mardi 7 juin. — Il y a huit jours aujourd'hui, le gros bourdon de la cathédrale sonnait l'*Angelus* du matin, puis aux neuf coups de la grosse cloche succédèrent les tintements d'un glas. A Quimper, ce signal est connu, et depuis deux jours, chaque fois qu'avait sonné l'*Angelus*, on s'était demandé si l'on n'allait pas apprendre que la mort était entrée dans le vieux palais de nos évêques.

Eh ! bien oui, la mort est venue ! Elle a atteint celui qui l'attendait dans la confiance, mais aussi dans l'humilité. De bonne heure, le corps de Monseigneur Nouvel reposait sur son lit funèbre, et le jour n'était pas terminé que la salle synodale transformée en chapelle ardente pouvait recevoir les visiteurs. La décoration de cette salle très-vaste et très-belle est d'une grande simplicité. Le jeudi soir, le corps de Monseigneur a été déposé et enfermé dans le cercueil.

Ce n'est donc pas la curiosité qui pousse tous les habitants de notre ville à se rendre à l'évêché ; il n'y a rien à y contempler qu'une mitre blanche et une étole violette sur un drap mortuaire, le tout, dans une sorte d'alcôve formée de rideaux blancs et noirs.

Tout autour, les vieux évêques des siècles passés semblent faire comme une garde d'honneur à celui qui a continué leurs traditions et qui, nous l'espérons, est allé avec eux recevoir sa récompense.

Le lieu de sépulture de Monseigneur a été choisi de manière à rappeler l'un des actes les plus importants de son épiscopat : celui qui a rendu à notre vénération le Bras de

50.

saint Corentin. reposera tout près de cette relique sacrée. Un caveau existait déjà dans l'enfeu voûté de la chapelle où est spécialement honoré le saint Patron du diocèse ; dans ce caveau qui vient d'être ouvert se trouvaient les ossements de Jean du Marc'hallac'h, sieur de Trelen, chanoine de Cornouailles et recteur de Plonéis et de Plozévet ; ses armes (d'or à trois orceaux de gueules) figurent sur la clef de voûte de l'enfeu et sur la large dalle de granit qui sert de pierre tombale. Jean du Marc'hallac'h avait acquis des droits à cet enfeu par contrat passé avec le Chapitre, le 4 octobre 1596. Jusque là ce lieu avait servi à l'inhumation des seigneurs de la famille de Nèvet (1), tandis que les seigneurs du Marc'hallac'h avaient « leurs enfeus et thumbes » dans l'église paroissiale de Plonéis. Au dessus des restes de Jean du Marc'hallac'h se trouvaient une quantité d'autres ossements qui avaient dû être déplacés lorsqu'il fut lui-même inhumé (2). La chapelle de saint Corentin (autrefois de sainte Marthe et de saint Hyacinthe) a appartenu à la famille du Marc'hallac'h depuis 1596 jusqu'en 1790, par conséquent pendant près de deux siècles.

C'est donc là que Monseigneur Dom Anselme Nouvel attendra la résurrection. Et qui donc, en sachant tout ce que rappelle le choix de cette sépulture, pourrait oublier ceux que Dieu a unis pour gouverner en notre temps le diocèse de Quimper, et surtout pour arracher à l'oubli le Bras de saint Corentin ?

La *Monographie de la Cathédrale* signale comme ayant encore été inhumés dans cette chapelle (mais pas dans le caveau précité) François de Coetanezre, sieur des Salles, et damoiselle Hélène Geffroy, sa femme, damoiselle Marie Cosval, dame de la Forêt, et Vincent Rozerc'h, écuyer.

Pendant que l'on creusait la tombe, la cathédrale revêtait sa parure funèbre. Les trois arcades du fond du chœur sont complètement fermées par des draperies bien mouvementées. Au-dessus de la croix du maître-autel apparaissent les armes du Chapitre, dont le fond de *gueules* (3) tranche fortement sur les tentures de deuil. Dans le chœur, entre le soubassement des fenêtres et la galerie supérieure, une tenture noire tout unie couvre la nudité du mur. Sous les tribunes inférieures, une grande litre, ou bande horizontale, parsemée d'hermines et de larmes blanches, fait tout le tour de la cathédrale ; dans la nef et le transept elle est disposée de manière à laisser visible la belle guirlande de feuillage si finement sculptée dans la pierre. Dans le chœur, de longues bandes verticales des-

(1) La plupart des seigneurs de cette maison ont cependant été inhumés dans l'église de Locronan.

(2) Ces restes seront replacés dans le même caveau, et dans deux cercueils différents.

(3) Rouge.

pendent de dessous la litre jusqu'au pied des colonnes; les couronnes de lumières et leurs crosses dorées apparaissent bien détachées sur ce fond noir, et donnent à l'ensemble de la décoration une richesse qui ne lui enlève rien de sa sévérité. Au centre de chaque couronne de lumière est placée une lampe dont le globe est recouvert d'un long crêpe tombant.

Dans l'arc triomphal, la chaire apparaît toute revêtue de deuil, et à l'endroit même où fut déposé pendant nos fêtes le Bras de saint Corentin, s'élève un catafalque surmonté d'un dôme qui supporte une mitre à son sommet; sur les quatre faces se voient les armes de Monseigneur. Sur les degrés sont de grands et beaux candélabres, des palmiers et d'autres plantes vertes. A côté sont des urnes pour des flammes funèbres. Le blason de Mgr Nouvel apparaît encore à chaque côté de l'entrée du chœur, puis au fond du sanctuaire, entre la base de la fenêtre centrale et la tribune ou galerie supérieure; dans les deux travées voisines sont, à droite les armes de Bretagne, à gauche les armes de la ville de Quimper. Sur les faisceaux de colonnettes, entre la travée du milieu et les deux travées adjacentes, deux grands cartouches surmontés de mitres sont appliqués au-dessus des anges qui surmontent le baldaquin; ils portent des inscriptions en lettres blanches sur fond noir: à droite, *Sancte Corentine, ora pro eo*, Saint Corentin, priez pour lui; à gauche, *Sancte Paule, ora pro eo*, Saint Pol-Aurélien, priez pour lui. Sur la draperie horizontale, au-dessus de chaque seconde arcade, une crose dorée se trouve placée entre les deux lettres A. N., initiales de Mgr Anselme Nouvel. Le trône épiscopal est surmonté d'un dôme se terminant par un blason qui porte la double croix; ce sont les armes de Mgr Place, cardinal archevêque de Rennes, notre métropolitain. Les tentures du trône sont de velours noir frangé d'argent.

Vis-à-vis du trône ordinaire qui se trouvera occupé par Son Eminence, sont placés les sièges et les prie-Dieu de Monseigneurs les évêques de Vannes, d'Angers et de Saint-Brieuc, et du Révérendissime Dom Couturier, abbé de Saint-Pierre de Solesmes.

L'autel n'a pas été complètement voilé comme pour les funérailles de Mgr Sergent; mais dans chacune des arcades est un panneau garni d'étoffe noire et portant la crose d'or et les initiales de Monseigneur. Une légère draperie est posée sur le retable.

Mercredi 8 Juin. — Un grand étendard funèbre est suspendu à chacune des tours et flotte au gré du vent. Une tenture est disposée contre la tribune extérieure au-dessus du grand portail; enfin, le tympan lui-même a reçu sa décoration: les armes de Monseigneur, voilées de crêpe, sont disposées sur des draperies noires semées d'hermines et de

larmes; ici encore la crose épiscopale est placée entre les initiales de l'évêque défunt.

A neuf heures, on peut juger déjà de l'affluence des étrangers dont regorge la ville. Une demi-heure après, les congrégations, les écoles, les communautés commencent à organiser leurs rangs; les prêtres arrivent de tout côté. A dix heures, tous les groupes sont formés dans l'ordre le plus parfait. A dix heures dix minutes, les dignitaires du clergé sortent de la cour de l'évêché et le cortège se met en marche.

Les religieuses de l'Adoration perpétuelle ouvrent le défilé avec les enfants de leur orphelinat. Viennent ensuite les écoles communales de filles, l'école Sainte-Anne et l'école de Kerfeunteun conduites par les filles du Saint-Esprit, les écoles libres des jeunes filles de Quimper, la congrégation des demoiselles et celle des dames, les religieuses de différentes congrégations non cloîtrées, les écoles communales de garçons, l'école libre des Frères (de la rue de Brest), une députation du pensionnat Sainte-Marie, les petits novices des Frères de la doctrine chrétienne, une députation des élèves du lycée, le grand noviciat des Frères et les Frères de Sainte-Marie, le très cher Frère directeur et le très cher Frère visiteur, la croix du Chapitre (la hampe est ornée d'un grand crêpe noir), le grand séminaire, puis tout le clergé. Les prêtres sont si nombreux qu'il est impossible aux ecclésiastiques de garder les rangs de préséance; les révérends Pères Jésuites de Quimper et de Brest, les révérends Pères du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie de la communauté de N.-D. de Langonnet, les révérends Pères Eudistes de Redon sont mêlés au clergé séculier. Il doit y avoir cinq ou six cents prêtres ou séminaristes en surplus d'après les évaluations les moins élevées. Plusieurs sont venus du diocèse de Vannes.

Entre les rangs du clergé sont des groupes de chanteurs qui font entendre les versets du *Miserere* alternant avec le *Requiem æternam*. De temps en temps, la musique de Sainte-Marie joue une marche funèbre.

A la suite des prêtres en surplus, viennent trois religieux de l'ordre de saint François, deux de la branche des capucins, un de la branche des récollets, puis trois moines de l'ordre de saint Benoît, de la congrégation de la Pierre-qui-Vire.

Ce sont les frères en religion de Mgr Dom Anselme Nouvel; depuis huit jours, deux d'entre eux priaient constamment auprès de ses restes. Nous avons eu le regret de ne pas voir au milieu d'eux le Révérendissime Dom Etienne, leur abbé, qui n'a pu venir à temps de Plymouth, où il réside habituellement depuis l'expulsion des religieux de son abbaye. Après les bénédictins de la communauté de Kerbénéat, viennent les chanoines honoraires du diocèse de Quimper et de quelques diocèses étrangers, et les membres du vénérable chapitre de

la cathédrale de Quimper, enfin les prélats avec leurs assistants :

1^o Le Révérendissime Père Dom Couturier, abbé de Saint-Pierre de Solesmes ; il est en rochet et *manteletta* et il est assisté par deux de ses moines que le diocèse de Quimper a donnés à son illustre abbaye, Dom Chancerelle (de Douar-nenez) et Dom Lamy (de Concarneau).

2^o Mgr Boucher, évêque de Saint-Brieuc, assisté par un de ses vicaires généraux, et M. Surieux, chanoine honoraire, ancien aumônier de la marine.

3^o Mgr Freppel, évêque d'Angers et député du Finistère, assisté par ses vicaires généraux.

Ces deux évêques portent la mosette violette et la mitre blanche.

4^o Mgr Place, archevêque de Rennes, assisté par un de ses vicaires généraux et un de ses chanoines ; il est revêtu de la *cappa-magna* violette (1), dont la longue traîne est portée par un serviteur. Devant son Eminence, on porte la croix de métropolitain ; à sa suite, on porte la barrette cardinalice et les autres insignes.

Le char funèbre est traîné par quatre chevaux noirs caparaçonnés de deuil. Ce char est de grandes dimensions et d'effet imposant. Les chevaux sont menés à la main par des guides en costume breton.

Les cordons sont tenus par M. l'amiral Halna du Fretay, sénateur, et M. de Kermenguy, député, M. Bouffet, préfet du Finistère, M. le général Cadet, M. Pavec, président du tribunal civil et M. Astor, maire de la ville de Quimper.

Derrière le char est la famille de Monseigneur, à laquelle se sont joints comme amis, MM. les sénateurs et députés du Finistère (2).

Viennent ensuite les corps constitués, suivant l'ordre de préséance ; M. le président du tribunal de commerce ; MM. les conseillers de préfecture ; MM. les juges du tribunal civil et le Parquet, en robes ; MM. les officiers d'ordonnance du général, le commissaire de l'inscription maritime, le commandant du génie, le sous-intendant militaire, les officiers de gendarmerie, les officiers de recrutement, l'archiviste de l'état-major, l'officier d'administration, le trésorier des Invalides de la marine, le corps municipal, le corps académique, le tribunal de commerce, le juge de paix ; le corps d'officiers de troupe ; les ingénieurs des ponts-et-chaussées, et leurs agents ; le directeur des domaines et ses agents ; le receveur des finances ; le directeur des contributions indirectes, et ses agents ; le directeur des postes et télégraphes, et ses agents ; le rece-

(1) Les cardinaux ne portent pas la *cappa* rouge aux cérémonies funèbres ou dans les temps de pénitence.

(2) Les sénateurs et les députés portaient leurs insignes.

veur des finances ; le directeur des douanes, et ses agents ; le commissaire de surveillance des chemins de fer ; le directeur, les médecins adjoints et l'économiste de l'Asile ; l'archiviste ; l'architecte du département ; l'inspecteur et le sous-inspecteur des enfants assistés ; le vérificateur des poids et mesures ; l'agent-voyer chef et son personnel.

Après les corps constitués viennent les hommes qui, sans avoir droit à une convocation officielle, ont voulu donner une dernière marque de vénération à leur Evêque.

Sur tout le parcours les magasins et les portes extérieures des maisons ont été fermées ; l'attitude de la population manifeste les sentiments universels de profond respect. Le défilé s'opère par le Parc, la rue du Quai, la place Terre-au-Duc, la place Médard et la rue Keréon. Le trajet du Parc offre un coup d'œil splendide ; le fond du tableau représente la montagne et les allées de Loc-Maria, avec toute la beauté qu'elles ont dans ces premiers jours de juin, et le quai avec ses navires dont les pavillons sont en berne ; sur le premier plan c'est le clergé, ce sont les prélats, c'est le char funèbre, les brillants uniformes du cortège apparaissent sous les marronniers couverts de fleurs roses.

Il est onze heures quand la croix de procession rentre à la cathédrale ; le soleil n'a brillé que fort peu, mais le ciel a demi voilé, un vrai ciel de Bretagne, convenait bien à une triste solennité.

Pendant que le clergé pénètre dans l'église, l'orgue joue une marche funèbre ; le chœur est absolument rempli par les prêtres qui ont dû même occuper les parties restées libres dans le sanctuaire ; les séminaristes sont dans l'arc triomphal autour du catafalque.

Là aussi, tout près du corps de Monseigneur, sont les dignitaires qui ont porté les cordons ; des places d'honneur leur ont été réservées. De chaque côté, des sièges ont été déposés pour la famille de Monseigneur, les sénateurs et les députés ; la nef est tout entière occupée par les corps constitués ; les bas-côtés sont envahis par la foule. Quand le cercueil est placé au milieu des cierges et des arbustes, on chante l'*invitoire* et le premier *nocturne* de l'office des morts ; M. le curé-doyen de Scaër chante la première leçon, M. de la Lande de Calan, doyen du chapitre, chante la seconde, et le cardinal officiant, la troisième. Pendant ce temps, l'évêque de Vannes, Mgr Bécél, qui avait reporté depuis longtemps, sur Mgr Nouvel l'affection que connaissait si bien Mgr Sergent, a pris place dans le chœur et se revêt des ornements pontificaux pour célébrer la messe (1).

Sa Grandeur avait pour diacre et sous-diacre M. Surieux,

(1) Monseigneur de Vannes était parti de Paris la veille au soir et arrivait à Quimper à onze heures.

chanoine honoraire, ancien aumônier de la marine, et M. Le Moign, du chapitre de Quimper. Les *Dies iræ* a été chanté à deux chœurs ; on avait eu l'heureuse inspiration de placer à la tribune quelques-uns des meilleurs chantres du séminaire ; pour ceux qui les entendaient du chœur même, l'effet produit par ce chant lointain a dépassé tout ce qu'on pouvait espérer. La masse du clergé répondait. A l'offertoire, le grand orgue a joué *la marche funèbre* de Chopin, et à l'élévation un prélude au *Pie Jesu* de Schubert, que les séminaristes ont ensuite chanté.

Après la messe, les cinq prélats ayant pris l'étole et la chape noire viennent au bas du chœur, puis prennent place sur des fauteuils ; le cardinal devant le catafalque et les autres aux quatre coins. Son Eminence a d'abord récité la prière : *Non intres in iudicium*.

L'Eglise a les mêmes prières pour tous ses enfants ; néanmoins sachant d'une part que l'autorité impose la responsabilité, qu'il sera plus demandé à ceux qui auront reçu d'avantage, et d'autre part que toute puissance venant de Dieu a droit à des témoignages extérieurs de respect, l'Eglise, disons-nous, a établi, pour honorer les princes temporels et les évêques princes spirituels, la cérémonie *des cinq absoutes*, Mgr l'évêque d'Angers, obligé de partir immédiatement pour donner la confirmation dans trois églises, le lendemain jeudi, a donné la première absoute qui commence par *Subvenite sancti Dei*. Le Révérendissime abbé de Solesmes a donné la seconde, *Qui Lazarum resuscitasti*. Comme Mgr Freppel, Dom Couturier est parti aussitôt pour célébrer aujourd'hui, non dans sa communauté fermée, mais du moins avec ses frères, la grande fête du Saint-Sacrement. Mgr l'évêque de Saint-Brieuc a donné la troisième absoute, *Domine, quando veneris*, et Mgr l'évêque de Vannes la quatrième : *Ne memineras peccata mea*, enfin le cardinal métropolitain a donné la cinquième absoute qui commence par le chant du *Libera me, Domine*.

Il était une heure dix minutes. Le clergé et les évêques se sont alors rendus à la chapelle Saint-Corentin, le cercueil a été descendu et remis à douze prêtres, qui l'ont porté jusqu'au lieu de la sépulture. Pendant le long défilé, l'orgue jouait une marche funèbre de Guilmant. Seul des prélats, le Cardinal officiant marchait devant le corps de l'évêque défunt. Enfin, la dernière prière prescrite par la sainte liturgie est récitée ; une dernière fois, le corps est aspergé par les évêques et l'archevêque. Un long défilé commence ; tous les corps constitués se retirent par la porte de la sacristie, pendant ce temps-là, se font entendre les versets du *De profundis*.

Tout est terminé et les prêtres se retirent en laissant là tout ce qui reste sur terre de celui qui, pendant quinze années, posséda l'héritage de saint Corentin et de saint Pol Aurélien.

L'Esprit-Saint a dit que la gloire du père est aussi la gloire de ses enfants.

Les honneurs qu'a reçus l'Evêque, notre père, nous les regardons à bon droit comme rejaillissant sur toute sa famille spirituelle ; en témoigner notre reconnaissance est donc pour nous un devoir, et puisqu'une *Semaine religieuse* est naturellement l'organe accrédité d'un diocèse, nous osons nous faire les interprètes du Léon et de la Cornouailles en disant merci au vénérable métropolitain de la province ecclésiastique de Rennes, à l'évêque député qui représente notre département dans les assemblées publiques, et qui veut bien nous rendre en sympathie ce que nous lui donnons en admiration.

Merci encore, à Mgr Bécél toujours l'ami des évêques et du diocèse de Quimper, toujours présent à nos fêtes, et prenant toujours part à nos deuils.

Merci à Mgr Boucher.

Merci à celui que Dieu a choisi pour continuer et parfaire l'œuvre de Dom Guéranger, au chef de cette abbaye qui n'est pas seulement la gloire de la famille bénédictine, mais de la France et de la sainte Eglise catholique. Nous demanderons à S. Corentin et à S. Pol de joindre leurs prières à celles de S. Pierre, de Ste Cécile et de S. Benoit, pour obtenir à Solesmes la prospérité et la paix.

Enfin, nous témoignons notre gratitude à celui qui, une fois de plus, a manifesté son esprit d'organisation et son talent d'artiste pour donner à la cathédrale une décoration funèbre digne de la parure de fête dont il l'avait revêtue aux fêtes de saint Corentin (1), et nous féliciterons, le moins bruyamment possible, l'organiste (2) dont l'*Offertoire* et les *variations* sur le *Pange solemnes* furent tant admirées au mois de décembre dernier, mais qui n'a pas été inférieur à lui-même lorsque, mercredi, il arrachait tour à tour à son puissant instrument, des sanglots et des chants d'espérance.

Le grand service pour notre cher et si regretté Evêque, Monseigneur dom Anselme Nouvel, est fixé définitivement au jeudi, 7 juillet, à dix heures.

Sa Grandeur Monseigneur Bécél, Evêque de Vannes, ami du prélat défunt et de sa noble famille, a bien voulu accepter de faire l'oraison funèbre.

La cérémonie sera présidée par son Eminence Monseigneur Place, Archevêque de Rennes.

(1) La décoration en ces deux circonstances a été organisée par M. Daoulas, fils aîné.

(2) M. Thomas, organiste de la cathédrale depuis deux ans à peu près.

LANNION. — On nous écrivait de cette ville, le 8 juin :

« Une messe a été célébrée ce matin, par le R. P. Marin de Boylesve, pour le repos et le salut de l'âme de Mgr Nouvel, sur la demande des membres du diocèse de Quimper actuellement à la retraite de Lannion, et qui n'ont pu, à leur grand regret, se rendre aux funérailles de leur regretté et saint évêque.

« Cette retraite, prêchée par l'éminent Père Jésuite, est suivie par un groupe nombreux de catholiques du Finistère. »

QUIMPER. — *Conseil départemental.* — Il n'y avait à l'ordre du jour de la dernière séance que l'affaire des Sœurs de Morlaix.

L'opposition de M. le Maire se basait sur ce fait que les travaux d'appropriation et d'aménagement étaient à peine commencés, lors de la déclaration d'ouverture, pour l'école à établir sur la paroisse Saint-Martin, et sur l'insuffisance du local, la mauvaise disposition du terrain et des cabinets d'aisance, pour l'école à établir chez les Dames Ursulines.

M. de Chamaillard, avocat des Sœurs, a lui-même reconnu que ce dernier local n'est pas convenable et il a abandonné la demande de main-levée de l'opposition.

Quant à l'autre local, actuellement convenable et en bon état, l'avocat des Sœurs a soutenu que main-levée devait être donnée aux Sœurs, attendu que la loi accorde précisément un mois pour permettre aux instituteurs libres de satisfaire aux exigences qui peuvent se manifester lors de la visite des locaux par les autorités locales.

Malgré l'habile et fort éloquente plaidoirie de M^e de Chamaillard, le Conseil n'a pas voulu lever l'opposition : cette décision a été votée par 12 voix sur 13 votants.

Le Frère Concordius a fait remarquer qu'il y avait injustice à retarder ainsi, comme de parti-pris, l'ouverture d'une école privée, alors que tout est prêt. Il va sans dire qu'il n'a pas été écouté. Les Sœurs doivent faire une nouvelle déclaration. M. l'Inspecteur d'Académie voyant le Frère faire seul opposition, aurait dit : Je m'y attendais bien. Le vote a eu lieu à mains levées.

Pèlerinage breton à la Salette, avec visite à Saint-Martin et à la Sainte-Face (Tours). Fourvière, La Grande-Chartreuse, Ars et Paray. — Le départ aura lieu de Rennes, le lundi 27 juin, à 10 heures 50 du matin. — Retour, le samedi 9 juillet, à 3 heures du soir.

PRIX DES PLACES (aller et retour) : 1^{re} classe, 170 fr ; 2^e classe, 128 fr ; 3^e classe, 100 fr.

Cette somme comprend le prix des chemins de fer

et de toutes les voitures, y compris les pourboires aux cochers. Quant au trajet de Corps à la Salette (9 kil.) les personnes qui ne désirent pas le faire à pied, doivent se faire inscrire en demandant leur billet de pèlerinage. Prix pour chaque trajet : pour chaque mulet 3 fr. 50 ; pour une place en voiture 4 fr. 50. On ne paye qu'à la Salette.

La Compagnie de l'Ouest accorde des billets d'aller et de retour à 40 0/0 de réduction, valables pendant 15 jours, pour rejoindre Rennes ou les gares entre Rennes et le Mans. On peut, du reste, en prévenant d'avance, prendre le train du pèlerinage à l'une des gares entre Rennes et Tours.

Ce pèlerinage a été combiné de manière que, sans grande fatigue, on passera au moins une matinée à chaque sanctuaire visité, et deux jours francs sur la Sainte-Montagne.

Le nombre des pèlerins étant limité et ne pouvant être inférieur à 40, il est nécessaire de se hâter de s'inscrire.

Envoyer sa demande, avec le prix, à M. Perdrigeon, président du comité catholique, 7, place du Palais, à Rennes ; on peut aussi prendre des billets chez M. Fougeray, libraire, rue aux Foulons, à Rennes. Indiquer exactement sa gare de départ pour pouvoir obtenir, au moment du départ, le billet d'aller et de retour de cette gare à Rennes ou à une autre gare entre Rennes et Le Mans.

Place à la Croix. — Une dame pieuse, à qui l'on conseillait d'orner son salon d'une Croix, se récria très fort sous prétexte que, dans ce cas, elle ne pourrait plus donner de bals. C'était avouer que ses soirées n'avaient rien de chrétien. Faut-il donc cacher les signes de sa religion pour entrer dans un salon rempli de dames et de jeunes filles allant chaque jour à la messe, et d'hommes se dévouant aux bonnes œuvres ? Bien des malheurs sont arrivés pour avoir voulu servir Dieu le matin à l'église, et s'accommoder avec le diable le soir au bal !... Véritablement, ce que nous sommes, soyons-le tout à fait.

Lorsqu'on entre dans un château en Autriche, le premier objet qui frappe la vue, c'est l'arbre généalogique de la famille, et c'est là une belle coutume. Le catholique est noble, il descend du Calvaire. Sans forfanterie, comme aussi sans fausse honte, il doit occuper son rang et mettre partout chez lui la Croix en honneur, car c'est la pièce honorable de son blason.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le cardinal Parocchi, vicaire de Sa Sainteté, protecteur du Séminaire français, est venu au nom du Saint-Père faire sa visite annuelle à Sainte-Claire. Le doyen des